

Intégration d'ovins dans un verger d'annonacées en Martinique : leçons apprises et bilan technico-économique

Intervenant : Josée-Llyan Labonne

Auteurs : Josée-Llyan Labonne, Christian Lavigne

Divers : [Télécharger le pdf de la présentation powerpoint](#)

Résumé :

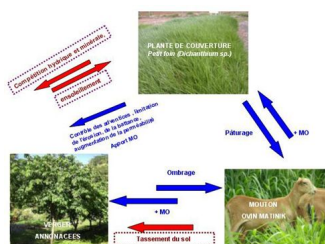
L'association d'ovins sous verger d'annonacées a pour objectifs : la diversification de la production agricole, l'augmentation du revenu de l'agriculteur, et bien sûr la gestion de l'enherbement. Le système étudié regroupe les éléments suivants :

- un verger d'annonacées : pomme-cannelle (*A. squamosa*), cachiman (*A. reticulata*), corossol (*A. muricata*)

- une plante de couverture : *Dichanthium* sp. (Petit foin, graminée fourragère) et enherbement naturel

- un troupeau d'ovins : mouton de la race Ovins MatniK (OMK)

Les moutons possèdent une aversion naturelle pour les feuilles et les écorces de la famille des annonacées, ce qui a rendu possible une telle association. La densité de plantation dépend de l'espèce d'annonacées choisie et de la durée envisagée pour l'association. Quant au chargement en animaux, il doit être adapté à la biomasse disponible, qui dépend de la saison et de la qualité de l'enherbement. Il résulte de cet essai, que le système n'affecte ni la croissance des arbres ni celle des animaux. Il est toutefois conseillé de n'intégrer les animaux qu'un an minimum après la plantation afin d'éviter les risques de piétinement des plants au départ, de réaliser une rotation sur 5 parcelles ainsi qu'une fauche des refus une fois par an. Ce système de production, qui associe un élevage ovin à une production fruitière sur la même parcelle, permet une optimisation de la productivité de la parcelle.



Vidéo :



[Retour au programme de la conférence finale](#)